

LA SENTINELLE

BULLETIN TRIMESTRIEL DU BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'OMS AU BURUNDI
SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2022



**Validation du Plan National de
Déploiement de la Vaccination suite
à l'adhésion du Burundi à l'initiative
mondiale COVAX**



Organisation
mondiale de la Santé
Burundi



SOMMAIRE

Directeur de Publication

Dr Xavier CRESPIEN, Représentant
OMS BURUNDI

Rédacteur-en-chef

Abd Razzack SAIZONOU

Rédacteur-en-chef adjoint/ Design-Graphisme

Grâce NTAHIRAJA

Conseillers à la rédaction

Dr Yao Kouadio Théodore

Collaboration :

Dr Dédiith Mbonyingingo
Mme Rose SIBOMANA
Dr. Colombo Ghislaine

EDITORIAL

ACTIVITES APPUYEES PAR L'OMS

- Lutte contre la Covid-19 : Le Burundi adhère à l'initiative COVAX et se dote d'un nouveau plan de déploiement des vaccins dans la vaccination de routine.
- Journée mondiale du travail en équipe – Global Team Day : Le personnel de l'OMS BURUNDI célèbre les réalisations de 2022 et s'engage pour la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.
- Lutte contre le VIH/SIDA au Burundi : Les jeunes à l'avant-garde !
- Vers l'atteinte de l'objectif Zéro paludisme au Burundi d'ici 2027 : L'OMS octroie au MSPLS des intrants et médicaments antipaludiques pour renforcer la lutte contre la maladie.
- Pour un système de santé plus résilient aux chocs et aux urgences sanitaires : L'OMS dote le MSPLS d'un important lot de matériels médicaux.
- Lutte contre la Résistance aux antimicrobiens : une affaire de tous !
- Célébration de la journée mondiale des personnes âgées : l'OMS s'associe au Ministère du Genre pour contribuer au bien-être des personnes du 3ème âge.
- Forum des femmes leaders, 3ème édition : Pour une meilleure promotion de la santé et de la nutrition de la femme, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent au Burundi.
- Lancement de la campagne de distribution de masse MIILDA 2022 : L'OMS contribue à la lutte contre le paludisme au Burundi !

A L'AFFICHE

- Rencontre avec Mme Rose SIBOMANA, Point Focal Registry.

PAROLE D'EXPERT

- INTERVIEW :
Tout sur les EAHS et les mesures de prévention avec Dr. Conombo Ghislaine, spécialiste en santé de la reproduction maternelle néonatale infantile et adolescente.



Organisation
mondiale de la Santé
Burundi



Suivez-nous sur Twitter:
<https://twitter.com/WhoBurundi>



Nous sommes aussi sur Facebook:
<https://facebook.com/OMSBurundi>



Dr Xavier CRESPIN

Représentant de l'OMS au BURUNDI

Chères lectrices, chers lecteurs et chers partenaires !

En début d'année nouvelle, grande est notre joie d'exprimer à tout un chacun : institutions gouvernementales, Organisations non étatiques, Agences du Système des Nations Unis et divers partenaires au développement, nos vifs et sincères remerciements pour tous les efforts menés en faveur de la santé et du bien-être des populations burundaises.

2022 était une année riche d'évènements et nous saisissons cette occasion pour féliciter le Gouvernement burundais pour toutes les initiatives entreprises dans le but d'améliorer la santé des populations, surtout celles vulnérables, en allégeant tant soit peu, le fardeau des maladies et des urgences sanitaires à travers l'accès de tous aux services de soins efficaces et efficients.

En témoignent les belles performances enregistrées dans le cadre de la lutte contre certaines pathologies comme le VIH/SIDA. Pour ne citer que celle-là : qu'il nous souvienne qu'au mois de Mars 2022, le Burundi a été reconnu comme faisant partie des pays ayant atteint les objectifs 90-90-90, c'est-à-dire que 89% des Personnes Vivant avec le VIH ont connu leur statut, 98% avaient été mis sous traitement ARV et 90% avaient supprimé la charge virale.

C'est toujours au cours de cette année 2022 que le pays a été fait membre à part entière du Programme de l'OMS pour la pharmacovigilance internationale, devenant ainsi le 152ème membre régulier dudit programme. Des résultats probants qui nous confortent dans notre mission d'appui aux actions concrètes du Burundi vers l'atteinte de la Couverture Sanitaire Universelle.

Toutefois, le pays est encore confronté à plusieurs défis, notamment l'amélioration des soins de santé maternelle et infantile, l'éradication de la poliomyélite et l'élimination de la rougeole, des flambées épidémiques étant actuellement observées dans six districts. Au-delà de ça, nous devons nous préparer pour une réponse d'urgence sanitaire aux plaies ulcéreuses et aux épidémies, éventuellement celle de la maladie à virus Ebola.

L'OMS et les partenaires au développement ainsi que les bailleurs se tiendront aux côtés du Gouvernement pour relever ces principaux défis. Je profite de cette occasion pour remercier l'Union Européenne, le Gouvernement du Japon, l'USAID, la coopération suédoise dont les appuis financiers nous ont permis de contribuer aux efforts du Gouvernement burundais pour l'amélioration du système de santé du pays.

Dans ce dernier numéro du trimestriel « LA SENTINELLE » pour le compte de l'année 2022, nous revenons sur quelques temps forts des initiatives du gouvernement que l'OMS a soutenu au cours des trois derniers mois de l'année. Vous aurez également droit à nos habituelles rubriques « Parole d'Expert » qui vous plonge dans les détails d'une thématique de santé publique notamment la lutte contre les exploitations, abus et harcèlements sexuels, et « A l'affiche » qui vous fait découvrir un des membres du personnel de l'OMS à travers ses contributions au bien-être de la population burundaise. Dans cette édition, vous ferez de plus amples connaissances avec Madame ROSE SIBOMANA chargée de la gestion des courriers.

Tout en vous remerciant de l'accueil que vous allez réserver à ce magazine, je vous souhaite tout au long de l'année 2023 santé, paix, et prospérité.



DR XAVIER CRESPIN AU CABINET DU 1^{ER} MINISTRE

Le 1^{er} Ministre du Burundi, SE Lieutenant-Général de Police, Gervais Ndirakobuca, a reçu le 2 décembre 2022 le Représentant de l'OMS au Burundi, Dr. Xavier CRESPIN a tout d'abord félicité le 1^{er} Ministre pour sa nomination. Les deux personnalités ont ensuite échangé sur des sujets d'intérêts communs.

Leurs discussions ont porté essentiellement sur le financement de la santé, la mise en place d'une plateforme « one health » de lutte contre les zoonoses et les dispositions prises actuellement pour faire face aux épidémies comme la COVID-19 et la Maladie à virus Ebola (MVE).

LE REPRESENTANT DE L'OMS BURUNDI RECU PAR L'AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPEENNE AU BURUNDI



Photo de famille lors de la visite du Représentant de l'OMS au Burundi à l'ambassadeur de l'UE au Burundi.

Le Représentant de l'OMS au Burundi, Dr Xavier Crespin, reçu par le 1^{er} Ministre du Burundi, SE. Gervais Ndirakobuca.

Le représentant de l'OMS, Dr. Xavier Crespin, a été reçu le vendredi 18 novembre 2022 par l'ambassadeur de l'Union Européenne, Mr. Claude Bochu. Ils ont tous les deux salué l'excellente collaboration entre les deux entités.

Dr Xavier CRESPIN a remercié l'Union Européenne pour son appui à travers le programme Résilience, dans le cadre de la lutte contre le cancer, le paludisme, pour une meilleure santé mentale et son engagement pour un accès aux soins de santé de qualité à tous les burundais.



Le Ministre en charge de la santé, Dr Sylvie Nzeyimana, signant le document validé. A sa droite, le Représentant de l'OMS au Burundi, Dr Xavier Crespin.

LUTTE CONTRE LA COVID-19 : LE BURUNDI ADHÈRE A L'INITIATIVE COVAX ET SE DOTE D'UN NOUVEAU PLAN DE DEPLOIEMENT DES VACCINS DANS LA VACCINATION DE ROUTINE

Ce 22 décembre 2022 marque une autre étape importante dans la lutte contre la propagation de la Covid-19 au Burundi, où la réponse sanitaire sera renforcée, avec les activités de vaccination contre cette pandémie intégrées dans la vaccination de routine ». Ainsi s'exprimait Madame le Ministre de la santé publique et de la lutte contre le Sida, Dr. Sylvie NZEYIMANA, à l'ouverture de l'atelier de validation du Plan national de déploiement de la vaccination contre la Covid-19 actualisé, qui s'est tenu à Gitega.

Ce nouveau document stratégique annonce donc un tournant décisif pour le pays en matière de lutte contre la Covid-19, quand on sait que, la vaccination est le meilleur moyen qui permet de sauver des vies humaines, en offrant une forte protection contre les formes graves de la maladie et contre la mort. L'OMS rapporte que les personnes non vaccinées ont au moins 10 fois plus de risques de décès dus à la COVID-19 qu'une personne vaccinée.

Malgré la réduction du nombre de cas de COVID-19, le Burundi continue de faire face à la COVID-19 qui constitue toujours une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI) et contre laquelle les activités de prévention notamment le respect des mesures barrières et le dépistage doivent être renforcées, a fait remarquer le Représentant de l'OMS. Dr. Xavier CRESPIN a en outre rappelé que la vaccination contre la Covid-19 reste une des interventions prioritaires retenues par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour protéger les populations et pour contrôler durablement cette urgence sanitaire mondiale sans précédent, en créant une immunité collective.

« Pour atteindre cet objectif majeur de santé publique, l'OMS se fixe de vacciner 70% de la population générale. Des efforts importants sont toujours en cours pour un accès équitable de tous les pays, notamment les pays africains, aux vaccins pour leurs populations », a indiqué le Représentant de l'OMS.

L'élaboration et la validation de ce nouveau plan de déploiement des vaccins dans la vaccination de routine marque une autre étape importante de l'engagement du Gouvernement à protéger la population burundaise contre la Covid-19 par la vaccination et améliorer ainsi la santé et le bien-être des Burundais. Ce dont s'est réjoui le Représentant de l'OMS en saluant « cet engagement remarquable du Gouvernement » qui « a été renforcé le 5 décembre 2022 par l'adhésion définitive du pays au mécanisme COVAX avec la signature du Formulaire B ».

« L'adhésion du Burundi à cette initiative mondiale COVAX est une grande opportunité pour le pays d'avoir un accès gratuit aux vaccins contre la Covid-19 ; mais également accéder à des financements qui permettront de renforcer le système de santé national » a déclaré Dr. Xavier CRESPIEN.

Rassurant le Ministre de la santé publique et de la lutte contre le sida de la continuité de l'accompagnement des partenaires, le Représentant de l'OMS en a appelé aux organisations de développement d'appuyer le

“

L'adhésion du Burundi à l'initiative COVAX est une grande opportunité pour le pays d'avoir un accès gratuit aux vaccins contre la Covid-19.

pays à travers un effort de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des activités de ce plan national de déploiement de la vaccination qui constituent une priorité pour le Gouvernement.

L'atelier de validation du Plan national de déploiement de la vaccination, présidé par le Ministre de la santé publique et de la lutte contre le sida, a connu également la participation du Représentant de l'Unicef au Burundi, Dr. John Agbor.



Vue d'ensemble des participants à l'atelier de validation du Plan national de déploiement de la vaccination contre la Covid-19.

GLOBAL TEAM DAY



JOURNEE MONDIALE DU TRAVAIL EN EQUIPE – GLOBAL TEAM DAY : **LE PERSONNEL DE L'OMS BURUNDI CELEBRE LES REALISATIONS DE 2022 ET S'ENGAGE POUR LA PROMOTION DE LA DIVERSITE, DE L'EQUITE ET DE L'INCLUSION**

Tout seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin», dit un proverbe africain. Et Henry Ford, grand industriel américain de renchérir « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ». Ces deux assertions renforcent l'idée de l'établissement de la Journée mondiale du travail d'équipe (Global Team Day) par la Direction Générale de l'OMS, célébrée le 14 décembre de cette année par

l'ensemble des bureaux de l'OMS à travers le monde. Ainsi à l'instar des autres bureaux et, profitant de la retraite annuelle du personnel à Ruhuka (Province de Ngozi), le bureau pays de l'OMS a profité de cette journée pour renforcer l'esprit d'équipe, passer en revue et célébrer les réalisations de l'année qui s'achève, et travailler ensemble sur les objectifs communs pour l'année 2023.



Photo de famille du personnel de l'OMS Burundi lors de la retraite annuelle 2022.



Vue partielle du staff de l'OMS lors des exercices de Team building.



Ceci est d'autant plus important quand on sait que le travail en équipe est un excellent moyen d'adoucir le quotidien, surtout en périodes de chocs ou d'urgences. Il est en effet plus agréable de collaborer avec d'autres personnes que de travailler en vase clos. Le travail en équipe nous donne l'occasion de nous socialiser, de faire de courtes pauses pour décompresser, de rire ou tout simplement de demander des conseils.

Les belles réalisations partagées par l'ensemble de l'équipe sont autant d'occasions d'égayer le quotidien en organisant des événements de groupe pour fêter la victoire. C'est à juste titre donc que le Représentant de l'OMS au Burundi, le Dr. Xavier CRESPIEN s'est réjoui de la commémoration de cette journée mondiale du travail en équipe dont il a rappelé le bien-fondé. Il en a profité pour présenter les grandes réalisations en 2022.

GLOBAL TEAM DAY



Vue partielle du staff en travaux de groupes.

Autant de succès pour lesquels le Représentant de l'OMS au Burundi a félicité tout le personnel et l'a encouragé à continuer d'œuvrer pour la cohésion et le travail en équipe, l'ouverture d'esprit, la confiance et le respect mutuel tenant compte de la diversité, de l'équité et d'inclusion.

Après avoir entretenu le staff sur les orientations pour atteindre les objectifs et relever les défis pour l'année 2023, Dr. Xavier CRESPIEN a convié l'ensemble du personnel à échanger en groupes sur les succès, les actions menées en matière de prévention des abus sexuels et de respect des procédures de l'OMS. La célébration de l'édition 2022 de la Global Team Day s'est achevée par des activités de team building pour renforcer l'esprit d'équipe et de vivre-ensemble au sein du bureau de l'OMS au Burundi.



Audrey INARUKUNDO (à gauche), Marie-Louise INAMAHO (à droite).

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA AU BURUNDI : LES JEUNES A L'AVANT-GARDE !

Avoir leur santé vigoureuse et resplendissante, leur état d'esprit d'une positivité à nulle autre pareille, vous n'imaginerez jamais que ces deux jeunes femmes portent en elles le fameux virus du VIH. Et pourtant cela fait plus de 15 ans et 20 ans que Marie-Louise et Audrey se battent quotidiennement contre le mal du siècle. « Le VIH est devenu au fil des temps mon ami intime, car j'ai appris à accepter mon sort et à vivre avec », confie Marie-Louise, 27 ans psychologue. Depuis sa naissance, Marie-Louise n'a jamais été malade, bien que portant le virus en elle.

C'est à l'âge de 13 ans que son statut sérologique lui a été révélé. « Je suis née avec le VIH qui m'a été transmis par ma mère. Je ne l'ai su qu'après le décès de mes deux parents qui ont succombé à la maladie.

Je vivais chez ma grande sœur qui, sans rien me dire, me donnait des médicaments sans que je ne sache pourquoi. Un jour, elle m'a envoyée à l'hôpital pour le test, certainement pour confirmer que je portais le virus.

Les résultats ont révélé que j'étais séropositive. Ce fût le plus grand choc de ma vie », raconte Marie-Louise dont l'histoire n'est pas différente de celle de Audrey. Agée aujourd'hui de 35 ans, Audrey a découvert sa séropositivité à l'âge de 15 ans, infectée aussi par transmission de la mère à l'enfant. Mais contrairement à Marie-Louise le statut sérologique de Audrey lui fût révélée suite à des maladies opportunistes qui ont affecté sa santé.

« J'ai reçu cette nouvelle comme un ouf de soulagement. J'étais tout le temps malade sans que je ne sache de quoi je souffrais. Cette annonce m'a permis de prendre mes dispositions par rapport à la maladie et d'y faire face comme il se doit », nous apprend Audrey.

Pendant de nombreuses années et à l'âge où l'on prend des résolutions pour construire sa vie, ce fut une véritable traversée du désert pour Marie-Louise et Audrey. Mais les deux jeunes femmes ont pu surmonter

les difficultés inhérentes à la maladie grâce au soutien de leurs proches. « Après que ma séropositivité ait été sue, je n'ai jamais souffert grâce au soutien et à l'aide moral et psychologique des miens ; aussi bien ma famille biologique que mes amis à l'école. Ce qui m'a permis de tenir bon », déclare Audrey. Et à Marie-Louise de renchérir « mon premier soutien fût celui de ma sœur, grâce à qui mon statut sérologique a été confirmé. C'est elle qui m'a prise sous ses ailes, m'a suivie dans mon traitement et me donnait beaucoup de conseils. Elle m'a aussi raconté l'histoire de mes parents qui sont morts de la maladie.

Cet accompagnement psychologique et affectif m'a vraiment aidé à accepter mon sort et à vivre avec. » Fort de ce soutien apporté par leurs familles et amis, elles ont pu assidûment suivre leur traitement et avoir ainsi une charge virale indétectable.

Dès lors Marie-Louise et Audrey ont pris la résolution de s'engager activement dans la lutte contre le VIH/SIDA. Elles ont œuvré à la création du Réseau national des jeunes vivants avec le VIH/SIDA, dont Marie-Louise est la Représentante légale et Audrey la Directrice exécutive nationale. Depuis 2014, elles participent à la sensibilisation et à la prise en charge des jeunes. « Le véritable problème auquel les jeunes vivants avec le VIH sont encore confrontés au Burundi est la stigmatisation. Il y a des familles au sein desquelles les jeunes séropositifs sont marginalisés et rejetés. A travers le réseau, nous essayons de faire de la sensibilisation pour changer la mentalité des gens par rapport à la maladie. Grâce aux témoignages que nous faisons sur notre propre situation, notre propre vie, nous apportons un accompagnement social et moral. Nous militons également pour que, pas seulement les jeunes, mais tout porteur du virus ait accès au traitement où qu'il se trouve et sans discrimination aucune », explique Marie-Louise.

Quant à Audrey : « le réseau participe beaucoup à l'épanouissement des jeunes en leur permettant de connaître leur état sérologique, à travers le centre de dépistage volontaire et de prise en charge mis à leur disposition. Avant, ils allaient dans des centres publics où ils sont souvent mal accueillis. Ce qui leur sapait le moral et ne leur permettait pas de suivre correctement le traitement. L'autre chose est que le centre est géré par les jeunes. Ils sont ainsi mis en confiance et se sentent plus acceptés et écoutés.

Au niveau du centre, les jeunes ont accès à internet et utilisent les réseaux sociaux pour s'informer sur le VIH et la santé sexuelle reproductive et sensibiliser leurs pairs ». Le Réseau National des jeunes vivants avec le VIH a créé un cadre de dialogue à travers le Forum National des Jeunes vivants avec le VIH pour donner l'opportunité aux jeunes du fin fond du pays afin qu'ils puissent s'exprimer et partager les défis auxquels ils sont quotidiennement confrontés. « Je voudrais remercier nos différents partenaires comme le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, ONUSIDA, UNFPA et l'OMS qui nous appuient dans nos différentes activités, et leur demander de continuer de nous accompagner afin que nos actions permettent de contenir le VIH d'ici 2030 » a plaidé Audrey.

“

Le véritable problème auquel les jeunes vivant avec le VIH sont confrontés au Burundi reste la stigmatisation.

Pour Marie-Louise et Audrey, s'il est pour le moment difficile d'affirmer si les actions menées depuis la création du réseau des jeunes vivants avec le VIH (RJVVH) ont porté des fruits en aidant à infléchir le taux de contamination, les deux jeunes dames sont tout même unanimes que les efforts entrepris ont permis de conscientiser davantage les jeunes à accepter leur statut et à suivre scrupuleusement leur traitement pour vivre convenablement bien qu'étant porteur du virus.

Pour ce faire et à l'occasion de l'édition 2022 de la Journée mondiale de lutte contre le sida, les deux dames en appellent à la population burundaise en général et aux jeunes en particulier de connaître leur état sérologique en se faisant dépister et se mettre au traitement, qui est disponible gratuitement auprès de tous les centres de prise en charge de la maladie, au cas où le résultat serait positif.



VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF ZERO PALUDISME AU BURUNDI D'ICI 2027 : L'OMS OCTROIE AU MSPLS DES INTRANTS ET MEDICAMENTS ANTIPALUDIQUES POUR RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA MALADIE

Au Burundi, le paludisme demeure un problème majeur de santé publique et compte parmi les principales priorités nationales en matière de santé. Selon les données du ministère de la santé publique et de la lutte contre le Sida, Le cumul d'épisodes de paludisme en 2022 est supérieur à celui de 2021 avec une augmentation de 26.50%. Le paludisme représente la première cause de morbidité et de mortalité.

Dans le but d'appuyer le Gouvernement dans le renforcement de la prise en charge des cas de paludisme selon les directives nationales, alignées sur celles de l'OMS, au niveau des formations sanitaires et au niveau de la communauté, l'OMS BURUNDI a fait don, le 30 novembre 2022, d'un important lot de médicaments et d'intrants contre le paludisme, d'une valeur de 350. 000 USD au Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida.

OBJECTIF "ZERO PALUDISME AU BURUNDI D'ICI 2027"



Ce don s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la gestion des urgences sanitaires au Burundi, financé par le gouvernement japonais à hauteur 2.800.000\$. Remis au Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida dans les locaux de la CAMEBU (Centrale d'achat des médicaments du Burundi), ce don est composé de mille huit cent-vingt-un (1821) cartons d'Artemether-Lumefantrine, médicament utilisé dans le traitement des cas de paludisme simple et de dispositifs de diagnostic rapide.

Selon la représentante de l'Ambassade du Japon près le Burundi, Mme Seiko Morita, « ce don du Gouvernement du Japon va permettre de renforcer le système de santé du Burundi. Nous espérons ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de santé de près de 700.000 Burundais, en particulier les femmes et les enfants.

L'amélioration des services sociaux de base est l'un des axes prioritaires du Japon dans sa politique de coopération et de développement avec le Burundi. Le Japon continuera à soutenir les efforts du Burundi pour renforcer le système de santé du pays », a confié Mme Seiko Morita.

Echanges de documents entre l'Assistant au Ministre de la santé et le Représentant de l'OMS au Burundi entourés de la Représentante de l'Ambassade du Japon à gauche et la Directrice Générale de la CAMEBU à droite.

La Représentante de l'ambassade du Japon et le Représentant de l'OMS au Burundi remettant un échantillon de médicament à l'Assistant au MSPLS.



OBJECTIF "ZERO PALUDISME AU BURUNDI D'ICI 2027"

“

L'OMS est engagée aux côtés du Burundi pour l'atteinte de l'objectif zéro décès lié au Paludisme d'ici 2027.

« Je me réjouis d'indiquer que d'autres lots de matériels et équipements sont prévus dans le cadre de ce projet et feront l'objet de donation ultérieures. Je voudrais encore une fois réitérer l'engagement de l'OMS à renforcer notre soutien à la planification et à la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement à travers le Ministère en charge de la Santé Publique sans oublier le plan stratégique 2022-2027 de lutte contre le paludisme afin que la vision "zéro décès lié au Paludisme au Burundi à l'horizon 2027" soit une réalité. Notre gratitude va à l'endroit du Gouvernement du

Japonais pour un partenariat fructueux au bénéfice des populations burundaises », a déclaré Dr. Xavier CRESPI, Représentant de l'OMS au Burundi.

« En ce moment de réception officielle de ces intrants anti paludiques, je tiens à exprimer mes remerciements pour ce geste louable qui est un témoignage éloquent du fort engagement des partenaires au développement du Burundi. Ceci pour accélérer la réduction de la morbi-mortalité liée au paludisme au Burundi. Ce don en instants paludiques que l'OMS vient d'accorder au Ministère de la santé publique et de la lutte contre le Sida va contribuer à combattre le paludisme, mais également à combler le gap que nous enregistrons dans la prise en charge des cas simples de paludisme », s'est réjoui Dr. Isidore NTIHARIRI, assistant au Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida.

Intitulé « Réponse d'urgence sanitaire aux enfants, aux femmes et aux personnes vulnérables - Personnes déplacées internes (PDI), communautés affectées par les inondations et les épidémies de maladies infectieuses au Burundi », le projet, à travers son volet paludisme, vise à réduire la mortalité et la morbidité des personnes vivant dans des zones affectées par les flambées de paludisme au Burundi.



Vue d'ensemble du lot de médicaments et d'intrants offerts.



Rémise symbolique des matériels médicaux au Secrétaire Permanent du Ministre en charge de la santé par le Représentant de l'OMS au Burundi.

POUR UN SYSTEME DE SANTE PLUS RESILIENT AUX CHOCS ET AUX URGENCES SANITAIRES : L'OMS DOTE LE MSPLS D'UN IMPORTANT LOT DE MATERIELS MEDICAUX

Le Burundi, à l'instar des pays du monde entier a été confronté, ces deux dernières années, à la pandémie de la COVID-19 avec son lot de conséquences sur le système de santé du pays.

Face à cette situation caractérisée par une fréquente résurgence des maladies à potentiel épidémique, le Gouvernement, à travers le Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida, déploie beaucoup d'efforts pour rendre accessibles aux populations des soins de santé de qualité et à moindre coût.

Pour soutenir ces efforts entrepris par les autorités burundaises, en vue d'améliorer le fonctionnement du système de santé du pays et faciliter l'accès aux soins de santé de qualité à tous les Burundais, l'Organisation mondiale de la santé a offert ce mercredi 23 novembre

2022, un lot de matériels médicaux destinés aux hôpitaux communaux, aux centres de traitement EBOLA (CTE), de prise en charge de la COVID-19, au Centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP) et à l'Institut national de santé publique (INSP).

“

Du matériel médical pour faciliter l'accès aux soins de santé de qualité à la population burundaise.

SYSTEME DE SANTE RESILIENT

« A travers cet appui, nous faisons un pas de plus vers l'objectif de renforcer le système de santé pour le rendre résilient face aux chocs, mais surtout, nous souhaitons contribuer à l'amélioration des structures de soins au service des populations. Que de cette dotation résulte une meilleure qualité des services pour répondre aux besoins des populations », a souhaité le Représentant de l'OMS, le Dr. Xavier CRESPIEN.

Le Secrétaire Permanent, le Dr. Olivier NIJIMBERE, au nom du Ministre de la santé publique et de la lutte contre le sida, a exprimé à l'endroit de l'OMS ses sentiments de remerciement et de satisfaction pour les appuis multiformes et surtout pour le don de ces nombreux équipements remis ce jour.

« Ce sont des équipements qui vont nous aider à davantage renforcer le système de santé du pays et

les structures de régulation, d'améliorer la survie de la mère et de l'enfant. Ils vont aussi contribuer à la gestion des urgences de santé publique en ce moment de la pandémie de COVID-19, où le pays se prépare à riposter à la maladie à virus EBOLA. Nous demandons à toutes les entités bénéficiaires de ces matériels d'en faire bon usage afin qu'ils puissent servir au bien-être de la population burundaise », a exhorté le Secrétaire Permanent.

La cérémonie de remise de matériels qui s'est déroulée dans les locaux de la Centrale d'Achat des Médicaments du Burundi (CAMEBU), a connu la participation des cadres du MSPLS, ceux de l'OMS et le staff de la CAMEBU à travers la présence de sa Directrice Générale et du Directeur Technique.

Vue d'ensemble
des équipements
et matériels
offerts.





Appareil GenExpert offert par l'OMS.



SYSTEME DE SANTE RESILIENT

Ce lot d'équipements mobilisé grâce à des fonds provenant de nombreux partenaires dont GAVI, USAID, l'UNION EUROPEENNE et les FONDS SUEDOIS est composé :

- Des réactifs et consommables de Laboratoire,
- Des matériels de gynécologie et obstétrique,
- Des équipements de réanimation pédiatrique,
- Des lits standards pour adulte et enfants,
- Des matériels de protection individuelle,
- Des tablettes et accessoires, et autres produits/médicaments divers.

Par ce geste, l'OMS voudrait ainsi contribuer au renforcement des capacités des structures ciblées dans les domaines suivants :

- Le séquençage et surveillance génomique des variants,
- Le dépistage et la prise en charge de la COVID 19,
- La confirmation moléculaire par PCR de la COVID 19 et autres maladies à potentiel épidémique,
- La surveillance des maladies évitables par la vaccination,
- La surveillance de la résistance aux anti microbiens,
- L'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant,
- Prise en charge de l'onchocercose,
- Le dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus, etc.



LUTTE CONTRE LA RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS : UNE AFFAIRE DE TOUS !

Abdallah (nom d'emprunt) est un jeune marocain qui a succombé à une infection à Staphylococcus Aureus Résistant à la Méricilline « SARM », un type de bactérie à gram positif très résistante à plusieurs molécules. Cette infection est survenue après son retour au bercail suite à une opération chirurgicale qu'il a subie en France.

Au Maroc où il devait poursuivre sa rééducation, il lui a été diagnostiqué une infection à staphylocoque doré multi résistant donc ne répondant pas à l'arsenal thérapeutique disponible sur le marché. Par manque d'un traitement efficace contre ce germe, le patient ne s'en est pas sorti.

Ce cas d'Abdallah a suscité chez Dr. Dédith MBONYINGINGO, alors étudiant en pharmacie au Maroc, l'intérêt de consacrer ses travaux de thèse de doctorat à la résistance aux antimicrobiens (RAM).

Un problème de santé publique très préoccupant aujourd'hui dans le monde et au Burundi, où le Dr. MBONYINGINGO s'active à sensibiliser la population pour l'adoption des bonnes pratiques de bon usage des antimicrobiens à travers l'Autorité Burundaise de Régulation des Médicaments à usage humain et des Aliments « ABREMA » dont il est le Directeur Général.

Les antimicrobiens constituent une famille de

médicaments utilisés pour tuer ou pour ralentir la croissance des microbes tels que les bactéries, les champignons, les virus ou les parasites. On distingue les antibiotiques, les antiparasites, les antiviraux et les antifongiques. Cependant, « pour certaines raisons comme leur utilisation régulière voire abusive, le non-respect de la posologie, l'automédication, la bactérie, le virus, le parasite ou le champignon censé être combattu acquiert de la résistance et n'obéit plus à l'antimicrobien. On parle ainsi de la résistance aux antimicrobiens », explique le docteur en pharmacie.

La résistance aux antimicrobiens est un phénomène naturel ou acquis au cours du temps, en général à la suite de modifications génétiques. On retrouve les germes résistants aux antimicrobiens chez l'être humain, l'animal, dans les aliments et dans l'environnement (eau, sol et air). Ils peuvent se propager d'une personne à l'autre, de l'homme à l'animal ou vice versa, ainsi qu'à partir des aliments d'origine animale.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe la résistance aux antimicrobiens comme un problème majeur de santé sur le plan mondial. Ses conséquences sont désastreuses aussi bien sur la santé humaine, sur la santé animale que sur l'environnement.

Selon le Dr. Dédith MBONYINGINGO, la RAM engendre l'inefficacité thérapeutique, l'augmentation de la morbi-mortalité, la difficulté d'avoir un traitement adapté pour la pathologie en question et l'accroissement du coût global des soins de santé. « Il devient très difficile de trouver une thérapie efficace au patient, puisque l'infection en cause ne réagit plus aux molécules habituelles. Le malade passera plus de temps que prévu à l'hôpital avec comme conséquence une prise en charge très coûteuse », explique-t-il.

Au Burundi, il n'existerait pas de données claires et probantes qui attestent de l'ampleur de la prévalence, aussi bien au niveau des infections cliniques causées par les microbes résistants qu'au portage de ces germes résistants (capacité d'un individu ou d'un animal à porter un germe). « Et c'est cela qui rend la situation préoccupante pour le pays », estime le Directeur Général de l'ABREMA. Pour faire face à la RAM au Burundi, « plusieurs actions ont été entreprises. Il s'agit tout d'abord de l'élaboration de stratégies.

En s'appuyant sur le plan mondial de l'OMS, le Burundi a développé en 2020, un plan d'actions national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (PAN RAM 2020-2023).

Un document stratégique qui montre clairement les interventions à réaliser, le cadre logique et les indicateurs de performance. Il y a également des actions qui sont menées dans le cadre de la surveillance et du laboratoire. Avec l'appui de l'OMS, il y a eu des enquêtes sur la consommation des antimicrobiens, l'identification et l'instauration des sites sentinelles qui permettent de détecter les germes en circulation afin de les combattre.

Autres actions : nous menons des campagnes de sensibilisation ; Chaque année, le Burundi se joint à la communauté internationale pour célébrer la semaine mondiale dédiée à la sensibilisation pour un bon usage des antimicrobiens. Au niveau de l'ABREMA, nous nous attelons à réguler l'usage des molécules en ayant un regard attentif sur la qualité des médicaments y compris les antimicrobiens. Des documents de référence sur les médicaments sont élaborés et révisés périodiquement. C'est le cas par exemple de la liste de médicaments à prescription obligatoire pour essayer de limiter l'automédication. Nous avons aussi la Liste Nationale des Médicaments Essentiels (LNME) qui définit les molécules essentielles qui sont utilisées et quels soins sont-elles utilisées. Ce sont autant d'actions qui sont menées pour lutter contre le phénomène de la RAM au Burundi », a détaillé Dr. Dédith MBONYINGINGO.

Et par rapport à ces actions, le Directeur Général de



L'OMS classe la résistance aux antimicrobiens comme un problème majeur de santé sur le plan mondial.

l'ABREMA tient à souligner l'accompagnement « combien précieux » de l'Organisation mondiale de la santé dans cette bataille contre la RAM.

« L'OMS nous appuie en matière de conseils pour l'élaboration de documents stratégiques comme le PAN RAM dont j'ai parlé plus haut, mais aussi en termes de financement des activités qui sont initiées et menées par le gouvernement à travers le ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida », explique le Directeur Général de l'ABREMA.

C'est une évidence que la RAM est une préoccupation majeure de santé publique qui nécessite la contribution de tout un chacun.

A l'occasion de l'édition 2022 de la semaine dédiée à la sensibilisation pour un bon usage des antimicrobiens, dont le thème est « Ensemble Prévenons la résistance aux antimicrobiens », Dr. Dédith MBONYINGINGO souhaite vivement que le combat contre la RAM soit l'affaire de tous. « La lutte contre la résistance aux antimicrobiens ne doit pas être l'apanage du Ministère de la santé ou de l'ABREMA. Chacun doit jouer sa partition. Je voudrais demander à la population d'adopter les bonnes manières pour utiliser dûment ces molécules qui sont d'une importance capitale dans la chaîne thérapeutique nationale.

Qu'elle évite l'automédication, qu'elle respecte les prescriptions médicales relatives aux délais de traitements, à la posologie indiquée par le médecin, qu'elle demande conseils aux pharmaciens et à d'autres professionnels de la santé habilités afin d'être bien orientée sur la prise en charge adaptée de l'infection qui se présente. A l'endroit de mes confrères professionnels, je voudrais leur demander de s'assurer que les prescriptions faites aux patients en matière d'antimicrobiens sont celles qui conviennent véritablement.

Il ne faudrait pas prescrire un antibiotique à un patient à tort et à travers, mais être sûr que la molécule proposée est celle qu'il faut pour traiter l'infection présentée et surtout expliquer aux patients les règles et modalités de prise des antimicrobiens ».

Des conseils qui, s'ils sont bien suivis, permettront au Burundi de faire un grand pas en avant en matière de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

CENTENAIRE DE L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA



Le Ministre en charge de la santé, Dr. Sylvie NZEYIMANA et Dr. Yao Kouadio Théodore, délégué du Représentant de l'OMS remettant les équipements au Directeur de l'Hôpital Régional de Gitega.

CENTENAIRE DE L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA : L'OMS DOTE LA STRUCTURE SANITAIRE DE REFERENCE EN EQUIPEMENTS MEDICAUX

Contribuer au renforcement du système de santé du Burundi pour l'atteinte de la Couverture Sanitaire Universelle, tel est le sens du don d'équipements fait le 9 décembre 2022 par l'OMS à l'Hôpital Régional de Gitega (HRG).

D'une valeur de 57.100\$, ce don est composé de table d'opération, d'appareil d'anesthésie, de sabots, draps et couvertures, de lampes à photothérapie et de lampes d'examen pour nouveau-nés.

Ces équipements offerts dans le cadre du centenaire de l'Hôpital de Gitega, permettront à cette structure sanitaire régionale d'améliorer l'accueil et l'offre de soins de qualité aux usagers. " Que de cet appui résulte une amélioration de la disponibilité des services de chirurgie pour le bonheur des populations de Gitega", a souhaité Dr. Yao Théodore, délégué du Représentant de l'OMS.



La Première Dame du Burundi remettant le chèque à un lauréat avec à ses côtés, le Ministre en charge de la santé, le Gouverneur de la province de Ngozi et le Représentant de l'OMS au Burundi.

EDITION 2022 DE LA JOURNEE DE LA SANTE MENTALE: L'OMS ET LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT S'ENGAGENT AUX COTES DU GOUVERNEMENT POUR « FAIRE DE LA SANTE MENTALE ET DU BIEN-ETRE DE TOUS UNE PRIORITE AU BURUNDI »

Silence et tais-toi ! Si personne n'écoute, ne parle pas ! Silence et tais-toi, le monde ne tourne pas qu'autour de toi ! », ces mots de l'héroïne du mini documentaire, intitulé « Break the silence », produit par la réalisatrice burundaise Aziza JAFFER, résument le drame de beaucoup de jeunes pris dans l'engrenage de la dépression et qui manquent de soutien pour s'en sortir. Ce film-fiction a été projeté au cours de l'atelier national sur la santé mentale qui a eu lieu le 24 Octobre 2022 à Gitega, sous le haut patronage de la Première Dame du Burundi, SE Angéline NDAYISHIMIYE, pour montrer comment un état dépressif peut conduire à une maladie mentale si la victime ne reçoit pas de soutien pour guérir. Le documentaire visait aussi, selon son auteure, à sensibiliser sur les dangers de la stigmatisation et la nécessité de venir en aide à toute personne sujette à une maladie mentale.

« Break the silence » a servi de tremplin pour les travaux de cet atelier organisé par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, dans le cadre de l'édition 2022 de la Journée mondiale de la santé mentale, avec l'appui technique de l'OMS et d'autres partenaires au développement comme l'Union Européenne, Caritas Burundi, Enabel, Louvain Coopération, Memisa et la Coopération Suisse.

Placé sous le thème « Faire de la santé mentale et du bien-être de tous une priorité au Burundi », cet atelier a permis d'échanger sur les progrès réalisés dans le domaine de la santé mentale au Burundi, de partager les leçons apprises, de soulever les défis à relever et de faire des recommandations pour l'amélioration de la collaboration intersectorielle et des interventions en santé mentale.

Pour ce faire, quatre (04) exposés ont été présentés par des experts burundais et internationaux sur les thématiques suivantes :

1-Introduction à la santé mentale : Axé sur l'importance de la santé mentale dans la vie des individus et des groupes, cette thématique a mis en exergue les enjeux actuels ainsi que les gaps existant dans la prise en charge des personnes présentant des troubles mentaux notamment dans les pays en développement.

2-L'intégration des soins de santé mentale dans les systèmes de santé : Cet exposé a mis en lumière les résultats du programme Ni Abacu (ils sont les nôtres en langue Kirundi) financé par la Coopération Suisse qui œuvre pour l'intégration des soins de santé mentale dans les systèmes de santé

3- Initiatives de prise en charge de l'usage de drogues : Expérience du Centre neuropsychiatrique de Kamenge-Prise en charge en milieu hospitalier. L'exposant a présenté la situation de la santé mentale au Burundi, les causes des maladies mentales dans le pays et la prise en charge au niveau du centre psychiatrique de référence. Il a également partagé les grands défis du CNPK pour une meilleure prise en charge des patients.

4-La problématique de prise en charge de l'usage de drogue : Expérience de l'association Aluma-Sensibilisation en milieu de jeunes. Cet exposé s'est articulé autour de la situation générale de la consommation des drogues au Burundi à travers quelques expériences pilotes engagées sur le terrain pour lutter contre le phénomène.



Le Représentant de l'OMS au Burundi, Dr Xavier CRESPIN, lors de son allocution.

Au regard de leur pertinence, ces présentations ont suscité d'enrichissants débats qui ont abouti à des suggestions pour que la question de la santé mentale soit mieux adressée au Burundi. Parmi ces suggestions, on peut noter, entre autres, la nécessité d'un financement accru sur la santé mentale ; la mise en œuvre d'une législation pour lutter contre l'usage des drogues par les adolescents et les jeunes ;

L'intégration de la santé mentale dans les hôpitaux publics ; la réduction du coût du traitement par la mise en place d'une assurance-maladie, l'accessibilité des médicaments psychotropes ; la mise à disposition d'un personnel qualifié et en nombre suffisant dans les centres de prise en charge

et la mise en place d'un programme intégré de santé mentale afin de permettre une bonne cohésion au niveau des interventions.

Par ailleurs, la célébration de la journée mondiale de la santé mentale au Burundi s'est poursuivie le 25 octobre, toujours sous les hospices de la Première Dame, SE Angéline NDAYISHIMIYE, dans la ville de Ngozi avec les manifestations officielles. A travers des allocutions, les différents intervenants, à savoir le Gouverneur de la province de Ngozi, le Représentant de l'OMS, le Ministre de la santé et la Première Dame, ont réaffirmé leur ferme engagement à œuvrer pour la bonne santé mentale des Burundais et Burundaises.

Aux élèves venus nombreux assister aux manifestations, SE Mme la Première Dame a conseillé de s'adonner sérieusement aux études, en évitant des pratiques qui les exposeraient aux maladies mentales, comme la consommation d'alcool et des drogues. Elle les a également exhortés à la pratique du sport qui contribue à une bonne santé mentale.

La question de la vulnérabilité des jeunes et adolescents face aux maladies mentales reste préoccupante pour l'OMS. Selon Dr. Xavier CRESPIEN, 116 millions de personnes vivent avec des troubles mentaux en Afrique. Les taux de suicide sont très préoccupants, comme celui de consommation et d'abus d'alcool chez les adolescents d'à peine 13 ans.

Par conséquent, il a plaidé pour le renforcement de la réglementation afin d'empêcher les jeunes de se procurer facilement de l'alcool et des drogues, ainsi que toute autre chose qui entraverait leur éducation et leur vie.

Dr. Xavier CRESPIEN a exhorté tout un chacun à œuvrer pour lutter contre les facteurs entravant la santé mentale et à rendre accessibles les soins de santé mentale à tous afin que personne ne soit laissée de côté.

Cette cérémonie officielle du 25 octobre à Ngozi s'est achevée par la remise de chèques aux lauréats de productions audiovisuelles sur la santé mentale au Burundi.



SE Mme la Première Dame, lors de son allocution.

JOURNEE MONDIALE DES PERSONNES AGEES



CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DES PERSONNES AGEES : L'OMS S'ASSOCIE AU MINISTERE DU GENRE POUR CONTRIBUER AU BIEN-ETRE DES PERSONNES DU 3^{EME} AGE.

20 octobre 2022, Muramvya. C'est cette ville provinciale du centre-ouest du Burundi, située à 54 km de Bujumbura, qui a été choisie pour abriter les manifestations de l'édition 2022 de la journée mondiale des personnes âgées.

Étaient conviés aux cérémonies : autorités politico-administratives locales, leaders religieux, cadres du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, partenaires au développement, en

l'occurrence l'OMS et bien sûr les couches sociales à l'honneur, les personnes âgées. Parmi celles-ci, dame Caroline, 80 ans, originaire de la colline de Janga, commune de Rutegama.

Elle nous raconte les peines qu'elle endure à cause de son âge avancé : « des 8 enfants que Dieu m'a donnés, il ne me reste qu'un seul fils, qui n'a pas eu d'enfants. Donc je n'ai personne pour s'occuper de moi. C'est la croix et la bannière pour vivre au quotidien. J'ai eu une maladie qui m'a fait perdre toutes mes dents. Je ne

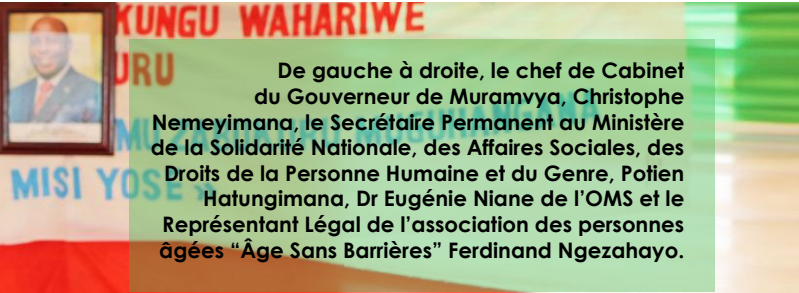


Vue partielle des personnes du 3^{ème} age assistant à la cérémonie.

peux pas manger tout ce qui me tombe sous la main. Par exemple je ne peux pas manger les haricots ni la patate douce si ces aliments ne sont pas bien cuits. Car, au moindre morceau dur, mes gencives s'enflent et j'ai des douleurs qui peuvent durer une semaine. Je me nourris de la bouillie ou de la patte à base de farine que m'offre mes voisins. Parfois, je passe toute une journée sans manger. En plus de cela, j'ai beaucoup de soucis de santé comme beaucoup de personnes âgées dont l'anémie liée à ma mauvaise alimentation». Même son de cloche chez dame Cécile, 85 ans, native de la colline de Munga, commune de Rutegama.

« Le principal problème qu'on a ici, c'est la pauvreté. Tout le monde est pauvre. Et pour les personnes âgées, c'est plus difficile. On me nourrit, on m'habille et j'ai besoin d'une assistance pour pouvoir me déplacer. Je me sens comme un fardeau pour ma famille », se plaint l'octogénaire. Cependant, nos deux interlocutrices se réjouissent des festivités de ce jour.

Pour Dame Caroline, « au moins je ne vais pas rentrer bredouille », tandis que dame Cécile « espère qu'on va se rendre compte des conditions dans lesquelles nous vivons et qu'il va avoir des améliorations ». L'espoir de ces deux vieilles femmes semble trouver échos dans le thème choisi sur le plan national cette année pour la journée mondiale des personnes âgées, à savoir : « Encourageons les femmes âgées à travers des solutions résilientes face aux défis auxquels elles font face au quotidien ».



De gauche à droite, le chef de Cabinet du Gouverneur de Muramvya, Christophe Nemeyimana, le Secrétaire Permanent au Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Poïen Hatungimana, Dr Eugénie Niane de l'OMS et le Représentant Légal de l'association des personnes âgées "Âge Sans Barrières" Ferdinand Ngezahayo.



JOURNEE MONDIALE DES PERSONNES AGEES

“

Encourageons les femmes âgées à travers des solutions résilientes face aux défis auxquels elles font face au quotidien.

En effet, le gouvernement du Burundi, à travers le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, ne reste pas indifférent à l'égard des personnes âgées. Au niveau national, les initiatives se prennent pour favoriser le vieillissement en bonne santé, dans l'esprit de la déclaration de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé 2021-2030.



Dame Cécile, 85 ans lors de la cérémonie de célébration.



Dame Caroline, 80 ans venue assister aux manifestations.

Cette année, l'OMS a retenu quatre domaines d'action à savoir : la nécessité de créer des environnements amis des aînés, et donc exempts de barrières physiques et sociales ; la lutte contre l'âgisme discriminatoire ; la garantie d'un meilleur accès à des services de santé essentiels de qualité garantie ; et enfin la fourniture des ressources aidant à la réadaptation lorsque cela s'avère nécessaire.

Au programme de la célébration de la journée mondiale des personnes âgées ce 20 octobre : un atelier de réflexion axé sur un projet de loi portant protection et promotion des droits des personnes âgées.

Il a permis d'échanger sur les voies et moyens susceptibles de donner aux personnes âgées leur dignité et assurer leur mieux-être. La déléguée du Représentant de l'OMS au Burundi, Dr. Eugénie NIANE a félicité les autorités burundaises pour avoir mis en place plusieurs initiatives en faveur de la couverture sanitaire universelle à l'endroit des personnes âgées parmi lesquelles, on peut citer :

- L'adoption du cadre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale avec la mise en œuvre d'un projet de subvention des soins de santé des personnes âgées à travers les procédures de la Carte d'Assurances Maladies (CAM) ;
- La mise en place de l'Office National de Pensions et Risques Professionnels (ONPR) en faveur de la sécurité sociale des agents de l'Etat ;



Des bénéficiaires recevant des vivres.

- L'élaboration de la stratégie nationale du vieillissement en bonne santé.

Autant d'initiatives que l'OMS entend continuer à accompagner à travers des appuis à toute activité concourant à améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et des communautés dans lesquelles elles vivent. En témoigne le soutien en numéraire, vivres et non vivres, apporté par l'Institution et gracieusement offerts aux personnes âgées à la fin des festivités de la journée mondiale des personnes âgées.

Geste fort louable, mais insuffisant aux yeux du Représentant des personnes âgées, Mr. Ferdinand NGEZAHAYO. Il a saisi cette occasion pour plaider auprès du Gouvernement afin que leur soit accordé le privilège de se faire soigner gratuitement à l'instar des enfants de moins de 5ans et les femmes enceintes dans la mesure où la plupart d'entre elles souffrent des maladies chroniques.

Un plaidoyer partagé par dame Cécile : « Je demanderais qu'on soit assisté pour nous éviter d'être

des fardeaux pour nos familles. Qu'on ait droit à des vivres ou des vêtements régulièrement mais également qu'on bénéficie d'une prise en charge médicale gratuite, car on tombe souvent malade à cause de notre état de santé fragile ».

Mêmes doléances exprimées par dame Caroline : « Je demanderais que nous autres personnes âgées soyons assistées en vivres et non vivres comme de la nourriture mais également des vêtements et des couvertures car même le pagne que je porte, je le dois à une âme charitable qui a vu que je grelottais quand je suis arrivée ici ».

Signalons que cette édition 2022 de la journée des personnes âgées célébrée à Muramvya a connu la participation, entre autres, du Secrétaire Permanent au Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Potien Hatungimana, du chef de Cabinet du Gouverneur de Muramvya, Christophe NIZEYIMANA ainsi que du Représentant Légal de l'association des personnes âgées "Âge Sans Barrières" Ferdinand NGEZAHAYO.



POUR UNE BONNE SANTE MENTALE : ŒUVRONS POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE DES POPULATIONS

Physique très athlétique qui le ferait passer pour un basketteur, le regard affichant lucidité et sérénité, Christian, haut de ses 29 ans, est l'un des pensionnaires du centre neuropsychiatrique de Kamenge (CNPK) à Bujumbura. Il y est interné depuis six mois à la suite de troubles mentaux.

Même si l'intéressé nie les raisons qui l'ont fait venir dans ce centre de traitement, il y a été conduit par sa famille après qu'il ait développé des signes de la maladie mentale, comme nous l'explique Madame Médiatrice Nsengiyumva, responsable du service nursing du CNPK. « Christian a été amené ici après qu'il ait commencé à développer des troubles du comportement induits par l'abus des substances psycho actives. Après le décès de sa maman il a été soumis à la maltraitance de sa marâtre avec la complicité de son père. A cela s'est ajoutée une situation de stress et de frustration due au fait qu'il n'avait

pas les moyens pour mettre en œuvre des projets qu'il murissait pour son avenir.

Ne pouvant plus supporter, Christian s'est réfugié dans les stupéfiants qui l'ont plongé dans cet état », nous a confié Mme Nsengiyumva.

Pauvreté et difficultés de la vie : sources de déséquilibre mental

Comme Christian, nombreux sont les Burundais et burundaises qui sont victimes de maladies mentales suite à des difficultés de la vie, à la consommation des drogues ou même à la pauvreté. « La santé mentale est un problème très sérieux et préoccupant au Burundi qui est un pays pauvre où la majorité de la population n'a pas assez de moyens pour vivre convenablement. En plus de cela c'est un pays post conflit où les gens continuent de vivre des traumatismes liés aux périodes de guerre

et de conflits armés », témoigne le Frère Marcus CIZA, psychologue et directeur du CNPK.

Et Madame Médiatrice Nsengiyumva de renchérir : « la plupart des malades que nous recevons souffrent de différentes catégories de troubles mentaux par exemple psychose aiguë, psychoses chroniques schizophréniques, psychoses chroniques non schizophréniques, troubles du comportement induits par abus des substances psycho actives, trouble bipolaire, dépression unipolaire, et ces troubles peuvent pousser aux tentatives suicidaires voir même au passage à l'acte suicidaire. Tout ceci est causé par la pauvreté, les violences basées sur le genre, la crise sociopolitique, la perte des biens et des êtres chers, les abus de substances psycho actives comme l'alcool, le chanvre indien et l'héroïne surtout ».

Pendant longtemps les maladies mentales n'étaient pas comprises au Burundi. Elles étaient assimilées à des actes d'ensorcellement. Et même si aujourd'hui les mentalités ont évolué, force est de reconnaître qu'une bonne partie de la population peine encore à accepter les pathologies neuropsychiatriques comme des maladies au même titre que les autres. Ce qui fait que quand le mal survient, l'entourage, au lieu de conduire le patient dans les centres psychiatriques l'oriente plutôt vers les églises ou chez les tradipraticiens. C'est quand la maladie s'aggrave qu'on se réfère aux structures compétentes et habilitées à administrer des soins neuropsychiatriques comme le CNPK.

En plus de ses antennes de Ngozi et Gitega, le CNPK est la structure de référence desservant la quasi-totalité du pays. A travers une prise en charge basée sur le traitement pharmacologique (prise de médicaments), psychothérapeutique (entretiens réguliers avec un.e psychothérapeute.

Ces entretiens peuvent être individuels ou en groupe), et ergo thérapeutique (avec pour objectif la réintégration socioprofessionnelle et l'autonomisation des patients par rapport aux activités de la vie quotidienne antérieure à l'hospitalisation.

Le CNPK pourrait mieux assurer la prise en charge des patients s'il est doté de moyens conséquents !

Cependant, malgré les efforts déployés au quotidien pour cette prise en charge holistique des patients, le CNPK fait face à de nombreux défis. En effet, selon Mr Joseph Akumuryango, chargé de la statistique, les allocations financières de la santé mentale rentrent dans le cadre global du financement des activités des structures de santé. Les principales sources de financement des



Vianney, patient en traitement au CNPK.

activités en santé mentale sont le budget de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers. Il n'existe pas une rubrique spécifique de financement des actions de santé mentale, ce qui a pour conséquence l'insuffisance de la prise en compte de ces activités dans les plans d'action des différentes structures de santé.

Ainsi, tous les soins de santé mentale sont couverts par les malades ou leurs familles sauf ceux affiliés à la mutuelle de la fonction publique et les bénéficiaires des bons de prise en charge. A cela s'ajoute le manque de produits psychotropes (médicaments ou substances qui agissent sur le psychisme) qui ne sont pas importés par la CAMEBU (centre d'achat des médicaments du Burundi), ce qui rend indisponibles les neuroleptiques (médicaments qui agissent sur le système nerveux) sur le marché local, mais aussi dans la sous-région.

Autres points faibles du CNPK : il ne dispose pas de locaux suffisants et appropriés, pas de service d'addictologie, pas d'équipements adéquats et seulement un psychiatre

“

Pauvreté, violences basées sur le genre, crise socio-politique, abus d'alcool et de drogues sont entre autres les principales causes des troubles mentaux au Burundi.

POUR UNE BONNE SANTE MENTALE

pour le centre. Étant l'unique hôpital psychiatrique sur tout le territoire national, il lui est difficile de satisfaire tous les besoins des demandeurs des biens et services.

Face à ces défis, le Directeur du CNPK, le Frère Marcus CIZA en appelle aux décideurs et partenaires au développement d'œuvrer pour donner à cet hôpital ses lettres de noblesse « en le dotant de moyens nécessaires pour la prise en charge conséquente des malades. Ceci passera par la mise à disposition du centre du personnel qualifié, des médicaments appropriés, d'une aide substantielle aux malades et aux familles afin de les accompagner dans le traitement ». La responsable du service nursing du CNPK, Mme Médiatrice Nsengiyumva, quant à elle, plaide pour une meilleure sensibilisation de la population et pour la promotion de la santé de la reproduction.

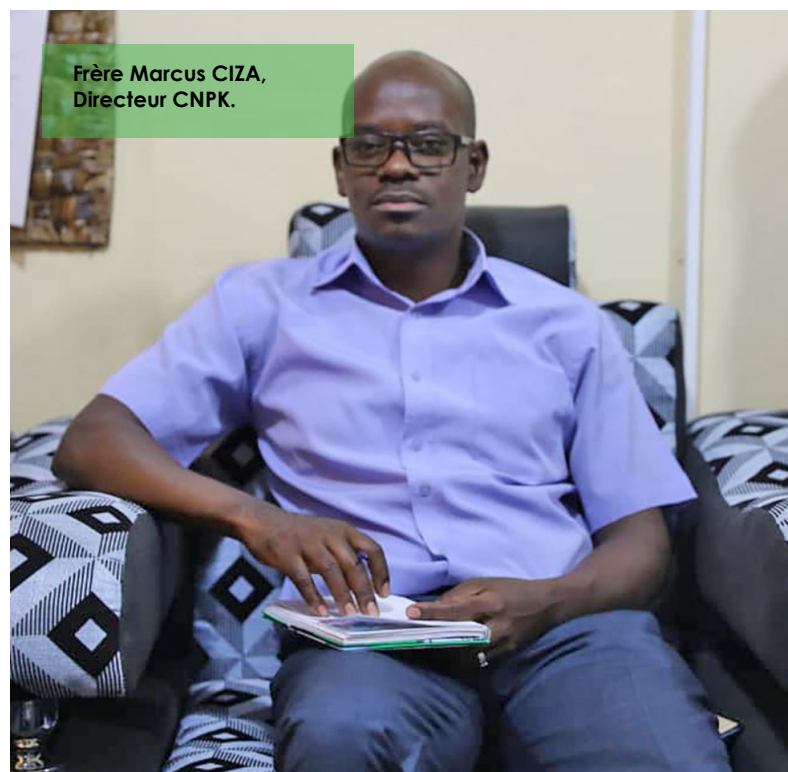
“

« Les autorités du pays doivent accorder une attention accrue aux malades mentaux en facilitant l'accès aux soins appropriés, réguliers et gratuits.

Elle souhaite que les autorités du pays mènent des actions « pour éduquer, informer et sensibiliser la population sur les comportements à adopter auprès des patients présentant des troubles mentaux. Il faudrait aussi amener les Burundais et Burundaises à comprendre la nécessité de limiter les naissances.

Il faut que les gens soient sensibilisés pour mettre au monde le nombre d'enfants dont ils peuvent s'occuper en fonction de leurs moyens. Cela éviterait des situations d'errance, de perte et d'addiction aux substances psychoactives vers lesquelles les gens se tournent en cas de soucis affectifs, sociaux ou économiques ». Et ce n'est pas le sieur Vianney qui dirait le contraire.

Ce technicien agronome de son état, âgé de 51, ans bénéficie des services du CNPK depuis 1997, suite à un accident de la circulation qui a engendré des troubles mentaux. Il voudrait voir les autorités du pays accorder



Frère Marcus CIZA,
Directeur CNPK.




Mme Médiatrice
Nsengiyumva,
responsable du service
Nursing au CNPK.

une attention plus accrue aux malades mentaux « comme c'est le cas pour les personnes vivant avec le VIH à travers des soins réguliers et gratuits afin que nous nous en sortions. Qu'on nous regarde avec plus de bienveillance pour nous permettre de guérir et d'être aussi utiles à notre pays ».

FORUM DE HAUT NIVEAU
DES FEMMES LEADERS

TROISIÈME ÉDITION

"FEMMES LEADERS
INVESTISSONS-NOUS
POUR LA BONNE SANTÉ
ET LA NUTRITION"


Le Chef de l'Etat du Burundi avec à sa gauche la Première Dame du Burundi, l'ex Première Dame de la Tanzanie, le Coordonnateur Résident du SNU au Burundi à l'extrême gauche et la Première Dame du Nigéria à l'extrême droite.

FORUM DES FEMMES LEADERS, 3^{ÈME} ÉDITION : POUR UNE MEILLEURE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA NUTRITION DE LA FEMME, DU NOUVEAU-NÉ, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT AU BURUNDI

Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et la dignité ». Cette déclaration de feu Koffi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU reste plus que d'actualité, quand on sait qu'en Afrique, la mortalité maternelle, néonatale et infantile demeure un véritable fléau : 57 % de tous les décès maternels surviennent sur le continent, ce qui fait de l'Afrique la région du monde où le ratio de mortalité maternelle est le plus élevé.

Pour remédier à cette situation très préoccupante, il urge que des solutions concrètes soient trouvées pour assurer à la mère, l'enfant et à l'adolescent de meilleures conditions pour leur bien-être à toutes les étapes de la vie. Portant un intérêt tout particulier à cette problématique, la Première Dame du Burundi, SE Angéline NDAYISHIMIYE a fait de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent son principal credo à travers la promotion de la « santé et de la nutrition de la femme, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent ». Thème autour duquel se sont déroulés les travaux de la 3^{ème}

édition du Forum de haut niveau des Femmes Leaders, avec comme slogan « Femmes leaders, investissons-nous pour une bonne santé et nutrition de la femme, de l'enfant et de l'adolescent par des actions résilientes et durables ».

Cœuvrer pour des actions résilientes en vue d'améliorer la santé de la mère et de l'enfant.

Tenu les 10, 11 et 12 octobre 2022 à Bujumbura sous les auspices de la Première Dame du Burundi elle-même, soutenue par ses homologues, la Première Dame du Nigéria Son Excellence Aisha BUHARI et l'ancienne Première Dame de la Tanzanie, Madame Salma KIKWETE, ce forum de haut niveau des femmes leaders avait pour objectif principal de servir de cadre d'échanges, de réflexion et d'engagement sur les moyens et actions résilientes et durables pouvant contribuer à l'amélioration de la santé et de la nutrition de la femme, du nouveau-né, de l'enfant, de l'adolescent (y compris les personnes vivant des handicaps) et des autres groupes vulnérables (ex. personnes âgées) à travers l'implication des femmes leaders vers l'atteinte des ODD 1, 2 et 3. Un pari gagné à travers la mobilisation de plus de 700 participants parmi

FORUM DES FEMMES LEADERS, 3^{EME} EDITION

Vue partielle des participants.

lesquels les représentants des agences du Système des Nations Unies conduits par le Coordonnateur Résident du SNU au Burundi, Mr. Damien Mama.

Parmi les agences présentes nous pouvons citer l'UNICEF, ONUFEMMES, UNFPA, le PAM, la BANQUE MONDIALE, l'UNION EUROPEENNE et l'OMS.

Toutes ont soutenu techniquement et financièrement l'organisation de cette agora d'échanges où les participants ont débattu autour d'importantes thématiques afin d'améliorer la santé reproductive maternelle néonatale infantile et de l'adolescent au Burundi. Pendant les trois jours d'assises, d'enrichissantes discussions ont été menées sur les politiques et stratégies

des Etats sur la promotion de la santé et la nutrition pour accélérer la réduction de la morbi-mortalité néonatale et maternelle et le taux de malnutrition sous toutes ses formes ; les politiques, stratégies essentielles, innovations et expériences porteuses en matière de santé et nutrition pouvant permettre de contribuer à une réduction significative de la mortalité maternelle et infantile juvénile ; Les priorités pour renforcer les soins de santé primaires tendre vers l'atteinte de la couverture sanitaire universelle en rapport avec la santé et la nutrition ainsi que le partage d'expériences entre différents pays comme la Guinée équatoriale et le Sud Soudan. De pertinentes et édifiantes discussions qui ont permis d'informer et de mobiliser les femmes leaders et les autres parties prenantes sur leur rôle et contribution dans le processus de transformation des systèmes alimentaires durables ; la planification des naissances, la maîtrise de la croissance démographique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Des Partenaires au Développement résolument engagés à accompagner les investissements dans la santé et la nutrition au profit pour l'épanouissement des générations futures.

Dans un panel de haut niveau tenu le dernier jour du forum en présence du chef de l'Etat, SE Evariste NDAYISHIMIYE, les représentants d'institutions nationales, du secteur privé

“

**Forum des Femmes Leaders :
Cadre d'échanges, de réflexion
et d'engagement sur les
moyens et actions résilientes et
durables pour l'amélioration de
la santé mère-enfant.**



Dr Xavier CRESPIN, Représentant de l'OMS au burundi, (au milieu) lors du panel.

et des Partenaires au développement ont entretenu l'assistance sur leurs apports pour soutenir les activités allant dans le sens de l'améliorer la santé de la mère et de l'enfant au Burundi. Ainsi le Représentant de l'OMS, Dr Xavier CRESPIN, a plaidé pour un meilleur investissement dans la santé notamment dans les infrastructures et les ressources humaines en privilégiant les zones rurales afin d'atteindre les Objectifs du Développement Durable N°3.

Au terme des trois jours de forum, des recommandations ont été formulées à l'endroit des femmes leaders, l'Office de la Première Dame pour le Développement (OPDD), le Gouvernement ainsi que des Partenaires au Développement. Ceux-ci ont été appelés à appuyer techniquement et financièrement et de manière coordonnée les initiatives du Gouvernement et des organisations locales dans la mise en œuvre des activités planifiées pour l'amélioration de la santé et la nutrition au Burundi.

Dr. Eugénie NIANE de l'OMS lors de sa présentation sur la situation sanitaire et nutritionnelle de la mère, enfants et adolescents.





La Première Dame remettant les moustiquaires imprégnées à des bénéficiaires.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE MASSE MIILDA 2022 : L'OMS CONTRIBUE A LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU BURUNDI !

Du 9 au 21 septembre 2022, chaque foyer de 16 provinces du Burundi aura droit à des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MIILDA) pour se prémunir contre le paludisme, une menace majeure pour les populations.

La campagne de distribution de masse (CDM) a été lancée ce 9 septembre à Giheta dans la province de Gitega sous le haut patronage de la Première Dame du pays, en présence du Secrétaire Permanent du Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida et des partenaires au développement.

“

6.648.611 moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MIILDA) distribuées dans 16 provinces du Burundi.

Cette campagne a bénéficié des appuis multiformes de plusieurs partenaires au développement notamment le Fonds Mondial à travers le PNUD et l'OMS, la Coopération japonaise, l'USAID, le CARITAS Burundi et d'autres Organisations non gouvernementales.

En plus des bénéfices directs pour la santé, l'utilisation de la MIILDA permet de réduire les maladies à transmission vectorielle, d'améliorer la productivité et la croissance, de lutter contre la pauvreté des ménages. Elle favorise également l'équité et l'émancipation des femmes. L'OMS recommande la distribution gratuite à grande échelle des MIILDA lors des campagnes de masse, et leur distribution au quotidien dans les services de santé, pour maintenir une bonne couverture post campagne.

Ainsi, pour cette édition 2022 de la campagne de prévention de la population contre le paludisme qui va durer 13 jours, du 9 au 21 septembre, 6.648.611 de MIILDA seront distribuées dans 16 provinces Burundi exceptées celles de Muyinga et de Ngozi qui bénéficient déjà d'autres interventions de prévention comme les pulvérisations intra domiciliaires.

Dr Yao Théodore, délégué de l'OMS a réitéré, au nom de l'institution et des autres Agences du Système des Nations unies, l'engagement de tous les partenaires à renforcer le soutien au gouvernement à travers le Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida pour vaincre le paludisme.



Distribution de MIILDA à la population.

Séance de distribution des moustiquaires imprégnées lors du lancement de la campagne.



PAROLE D'EXPERT

INTERVIEW
DR CONOMBO
GHISLAINE

Depuis 2020, la protection contre l'exploitation et les abus sexuels est devenue une préoccupation majeure pour l'Organisation Mondiale de la santé (OMS). Elle fait de la tolérance Zéro contre toute inconduite sexuelle sa marque de fabrique. De ce fait, l'OMS a mise en place une stratégie qui accorde la priorité aux interventions visant à prévenir l'exploitation sexuelle, ainsi que les abus et le harcèlement sexuels, tout en intensifiant les activités de détection et de lutte dans l'ensemble du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire et au niveau des opérations. Dr. Conombo Ghislaine est Spécialiste en santé de la reproduction maternelle néonatale infantile et adolescente au sein de Multi country assignment team (MCAT) à l'OMS AFRO. Elle nous édifie sur le phénomène d'exploitation, abus et harcèlement sexuels, ses conséquences et les dispositions prises par l'OMS pour y faire.

QUESTION : Quand on parle d'exploitation, abus et harcèlement sexuels, qu'est-ce qu'il faut y comprendre ?

REPONSE : l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuels constituent une forme de violence basée sur le genre faite à l'endroit d'une population que nous servons. C'est une violation des Droits de l'Homme vis-à-vis de cette population-là.

QUESTION : Pourquoi les EAHS sont devenus si préoccupants pour l'OMS ?

REPONSE : Ce n'est pas un problème nouveau au sein de l'OMS, mais il faut dire que tout est parti de 2020 où la presse internationale a attiré l'attention de l'Organisation sur des abus qui se seraient déroulés lors de l'épidémie de la Maladie à Virus Ebola (MVE) en 2018 en RDC. Ce qui a amené l'organisation à entamer tout un processus

pour faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé et qu'elles sont les actions correctrices à entreprendre pour y remédier afin que ans une épidémie future qu'il n'y ait plus de telles situations. Une commission a été mise en place par le Directeur Général de la santé et a produit un rapport qui mettait en cause des professionnels de l'OMS pour des cas d'abus et exploitations sexuelles sur la population lors de cette 10ème épidémie de la MVE.

QUESTION : Vous aviez été facilitatrice dans un atelier de formation à l'intention du staff de l'OMS au Burundi et de ses partenaires. Quelle est la finalité de cette activité ?

REPONSE : Cet atelier rentre dans le cadre de la mise en œuvre du plan pour lutter contre les exploitations, abus et harcèlement sexuels suite au rapport qui a été produit et dans lequel figuraient un certain nombre de recommandations traduites en un plan d'actions par le siège. L'une des activités phare de ce plan d'actions est d'amener le personnel de l'OMS à conscient de l'existence du phénomène et qu'il faut travailler à réduire ou à atténuer ces abus et exploitations au sein de la communauté que nous servons.

C'est ainsi qu'au niveau du siège à Genève, une structure a été mise en place pour s'occuper de l'exécution effective du plan d'actions. Des points focaux ont été identifiés au niveau des régions dans chaque pays.

QUESTION : Justement cet atelier de renforcement des capacités du personnel et des partenaires s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de OMS AFRO en matière de EAHS. Quelles sont les grandes lignes de cette stratégie ?

REPONSE : C'est d'abord de mettre en place un cadre qui permette l'exécution des recommandations immédiates et voir comment on peut utiliser les systèmes existants pour prendre en charge les victimes. C'était vraiment une urgence pour atténuer la souffrance des victimes. L'autre chose est de procéder à une réforme de l'organisation. Le PSEAH qui ne faisait pas partie de l'organisation devient un programme phare, un pilier incontournable surtout au niveau des urgences pour prévenir les abus et exploitations sexuelles.

QUESTION : Face à aux EAHS et en situation de suspicion ou d'accusation quels comportements faut-il adopter ?

REPONSE : La victime n'est pas dans une situation de suspicion. Elle dépose une plainte comme quoi elle a été abusée. Il y a tout un mécanisme qui est mis en

place pour enquêter et essayer de trouver les preuves d'abord pour savoir ce qui s'est réellement passé. Mais avant de commencer tout le processus pour identifier des preuves, il faut prendre en charge la victime sur le plan médical, sur le plan psychosocial et penser également, non seulement à sa réinsertion socio-économique, mais aussi à sa protection au sein de sa communauté. Si entre temps les enquêtes aboutissent et on se rend compte que l'agent de l'OMS est auteur, les procédures administratives vont être déclenchées et seront accompagnées par des procédures judiciaires. Mais avant que ces procédures ne soient mises en branle, une fois que l'agent ait déjà été accusé et l'enquête lancée, il est mis en congés administratifs jusqu'à ce que le processus aille à son terme.

QUESTION : En cas de EAHS, quelles sont les conséquences aussi bien pour les victimes que pour les présumés ?

REPONSE : Tout staff de l'OMS doit savoir que nous ne devons causer du tort à une population que nous sommes censés servir et protéger. Cette personne-là qui est dans une situation de vulnérabilité souffre davantage après avoir été victime d'actes d'abus, d'exploitations ou de harcèlement sexuels.

Elle souffre moralement, mentalement et aussi physiquement, s'il s'agit de cas de viol par exemple. Il faut donc tout faire pour redonner à cette personne sa dignité.

QUESTION : Qu'attend l'OMS désormais de ses employés à la suite de la formation et la sensibilisation sur les EAHS ?

REPONSE : Cette formation a montré que dès le départ que les agents n'avaient pas beaucoup de connaissances par rapport aux exploitations, abus et harcèlement sexuels. Donc, tout le processus qui est en train d'être mis en œuvre dans les bureaux pays vise à engendrer une prise de conscience et une connaissance approfondie du phénomène. Ce que l'OMS attend de son personnel formé est que les uns et les autres aient désormais des comportements respectables pour ne pas ternir l'image de l'organisation.

Il existe un code de conduite que tout agent de l'OMS doit connaître et respecter scrupuleusement.

Une fois ce code de conduite signé, il n'est plus question d'être pris en flagrant délit par rapport à une situation d'exploitations, d'abus et de harcèlement. C'est comme un engagement auquel on doit être à 100% fidèle pour éviter des représailles.

RETRAITE DU PERSONNEL OMS BURUNDI



RETRAITE DU PERSONNEL OMS BURUNDI : SOUS LE SIGNE DE LA PROMOTION DE LA SANTE MENTALE, DU RENFORCEMENT DE LA COHESION ET DE L'ESPRIT D'EQUIPE POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU BUREAU.

Faire le bilan des activités menées par l'OMS au BURUNDI en 2022 pour le bien-être de la population burundaise, analyser les perspectives et renforcer l'appui de l'Institution au Gouvernement pour l'atteinte de la Couverture Sanitaire Universelle.

C'est autour de ces objectifs que se tient la retraite du personnel de WhoBurundi à NGOZI, du 13 au 16 décembre, sous le thème : « Team building et santé mentale dans l'atteinte des objectifs stratégiques du Bureau de l'OMS Burundi ».

Pendant les 3 jours de retraite, la quarantaine de personnel de OMS BURUNDI ont échangé sur la promotion d'une bonne santé mentale, les priorités du bureau et les orientations sur la mise en œuvre pour l'amélioration du système de santé au Burundi.

Au cours de cette retraite, la santé mentale a été au cœur des échanges. A travers des exposés animés par Dr J. NDARUHUTSE de OMS BURUNDI et Mme Gisèle Busokoza, de la clinique des Nations Unies, le personnel a été sensibilisé à la nécessité de promouvoir une bonne santé mentale pour la réussite des objectifs du bureau. Selon les deux exposants, une santé mentale déficiente est source de déséquilibre, d'instabilité, de marginalisation et de dépression. Des propositions ont été faites pour créer au sein de l'institution un environnement favorable à une bonne santé mentale. La santé mentale du personnel est une préoccupation majeure pour l'OMS, qui a instauré chaque lundi la journée de la santé mentale où des spécialistes apportent des conseils pour un bon entretien de la santé mentale.



Le Représentant, Dr Xavier Crespin, présentant au staff les priorités de l'OMS et les orientations de mise en oeuvre.



Vue partielle du staff lors de travaux de la retraite.



Vue partielle du staff lors de travaux de la retraite.



Vue d'ensemble du staff.



Dr Donatien Bigirimana modérant les sessions.



Dr Laurence Munyana (debout) intervenant lors des échanges.



Vue partielle du staff en activité de team building.



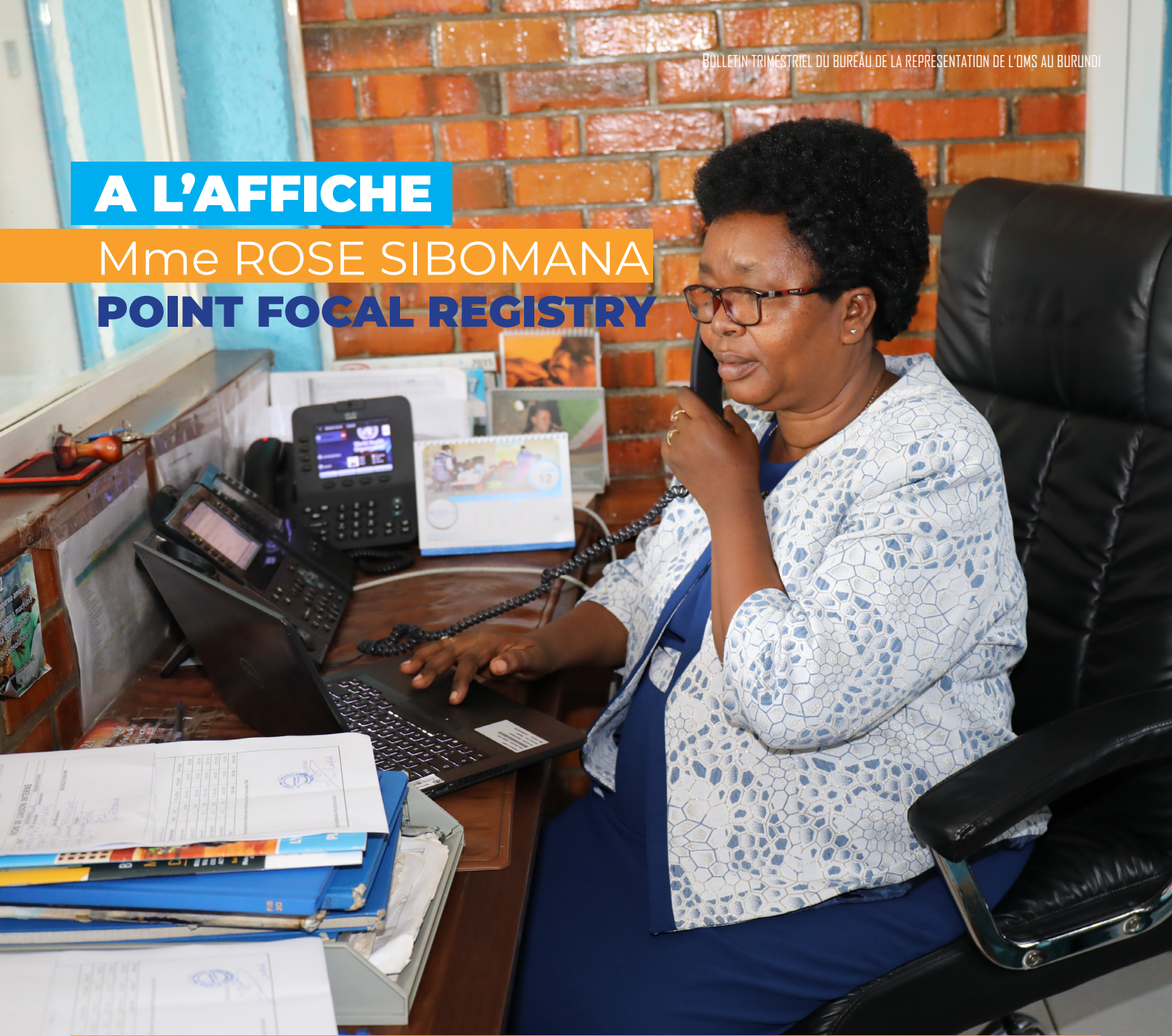
Quelques membres du staff.



Vue d'ensemble du personnel pendant la marche sportive.

A L’AFFICHE

Mme ROSE SIBOMANA POINT FOCAL REGISTRY



Parmi tout le personnel de l’OMS BURUNDI, Mme Rose SIBOMANA, fait partie des plus anciens, avec 27 années d’ancienneté. A travers ses fonctions, elle se considère comme « la vitrine

du bureau ». Chargée de la gestion du courrier et des archives, Rose SIBOMANA nous parle de ses activités et leurs retombées sur la santé des populations burundaises.

QUESTION : A quand remonte votre prise de fonction à l’OMS BURUNDI ?

REPONSE : Ma prise de fonction à l’OMS date de juin 1994, donc je viens d’y passer 27 bonnes années.

QUESTION : Comment vous y êtes arrivée ?

REPONSE : OMS BURUNDI avait lancé un appel d’offre dans le journal « Le Renouveau ». J’habitais chez un oncle qui aimait beaucoup lire ce journal. Je venais à peine de terminer mes études, et je passais mon temps à chercher

de l’emploi à travers les appels publiés dans le journal. Un beau jour, jr tombe sur une annonce de l’OMS pour un poste de réceptionniste/Standardiste. J’ai postulé et j’ai été retenue après avoir passé les test écrit et oral. Ce fut un grand moment de joie pour moi.

QUESTION : A quoi ressemblaient vos premières semaines à l’OMS BURUNDI...Quels ont été les grands défis auxquels vous avez été tout de suite confrontée ?

REPONSE : La seule difficulté était qu’à ma prise de

fonction à l'OMS, le pays était en pleine crise en 1995 et j'habitais dans un quartier populaire de Bujumbura qui s'appelle Jabe. A cause des échauffourées et des violences qui animaient la ville en ce moment, il m'était très difficile de me rendre au travail. Chaque fois que je devais quitter chez moi, j'avais la trouille, la peur au ventre. Il m'est même arrivé de ne pas rentrer chez moi et de passer la nuit chez des connaissances qui habitaient non loin du bureau.

QUESTION : Travailler à l'OMS, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

REPONSE : Travailler à l'OMS est à la fois pour moi, une fierté et un honneur parce que à travers mon travail je contribue, cahin caha, à l'amélioration de la santé de la population de mon pays.

QUESTION : Parlez-nous de vos activités au sein de l'Institution ?

REPONSE : En Juin 1994, j'ai commencé comme Réceptionniste/Standardiste. Mais je cumulais cette fonction avec celle d'opératrice Radio, car j'avais reçu une formation dans ce domaine sur place à l'OMS. Dans la foulée, il y a eu un poste vacant au niveau de la bibliothèque. J'y ai postulé et à l'issue des tests écrit et oral, j'ai été retenue.

Aujourd'hui, grâce aux différentes formations virtuelles et présentielle (Abidjan, Brazzaville) dont l'OMS m'a permis de bénéficier, en matière de gestion des Archives, je m'occupe actuellement de la gestion des courriers (archives). En d'autres termes, après la revue fonctionnelle l'intitulé de mon poste est Point Focal Registry. Je gère les stocks du Bureau, les matériels de fonctionnement du bureau, je veille à ce que l'environnement de travail soit le plus convivial, le plus épanouissant possible pour le personnel. Quand un visiteur vient à l'OMS, c'est d'abord moi qu'il voit, puisque mon bureau est juste à l'entrée des locaux. En cela, je me vois comme « la vitrine de la maison » (rires !).

QUESTION : Qu'est-ce qui vous paraît le plus difficile dans vos fonctions ?

REPONSE : Je ne dirai pas que c'est difficile, mais juste un peu prenant tout de même : faire le suivi du courrier, entre enregistrement et expédition, le dispatching et le classement des ouvrages et d'autres documents techniques à archiver à la bibliothèque. C'est un

travail qui me passionne, mais qui nécessite beaucoup d'attention et de concentration.

QUESTION : Comment arrivez-vous à vous en sortir au quotidien ?

REPONSE : Nous travaillons en équipe avec une bonne collaboration, cet esprit d'équipe m'aide à surmonter les difficultés et atteindre les résultats escomptés.

QUESTION : Qu'est-ce qui vous donne plus de joie dans vos fonctions à l'OMS ?

REPONSE : Comme je viens de le dire, c'est l'esprit d'équipe. L'OMS est une mosaïque de cultures où beaucoup de nationalités se côtoient en toute symbiose. Travailler en équipe avec des personnes de différentes cultures me motive et me donne beaucoup de joie, parce que j'apprends auprès de toutes ces personnes qui, certainement apprennent aussi de moi.

†

« A travers mes fonctions et la position de mon bureau, je me vois comme la vitrine de la maison »

+

QUESTION : Pouvez-vous nous raconter une anecdote qui vous a le plus marquée depuis que vous travaillez à l'OMS BURUNDI ?

REPONSE : A l'OMS on utilise beaucoup les abréviations. Les collègues, pour désigner le Représentant disent souvent le WR. Je n'y comprenais absolument rien. Un jour, en pleine réunion, j'ai eu le courage de demander à un collègue qui était à côté de moi, ce que signifiait WR. Il m'a répondu que cela voulait dire World (Health Organisation) Representative. J'ai éclaté de rire...

QUESTION : En tant que membre du staff de l'OMS BURUNDI, que proposez-vous pour que les interventions de l'OMS en appui au Ministère de la santé publique et de la lutte contre le Sida et aux autres institutions non étatiques avec lesquelles l'OMS collabore impactent plus positivement la vie des Burundais et des Burundaises.

REPONSE : Il faut qu'il y ait une bonne collaboration entre l'OMS, le Ministère et toutes les institutions avec lesquelles nous collaborons, qu'il y ait une parfaite compréhension des règles, des directives et des modes de fonctionnement de l'OMS pour que la collaboration se passe très bien. Le personnel doit pouvoir jouer convenablement sa partition afin que l'image de l'institution soit toujours bonne et que ses actions participent véritablement au bien-être des Burundais et Burundaises en élevant la santé de la population au niveau le plus élevé possible.



Organisation mondiale de la Santé

Organisation Mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Burundi
Boulevard de l'UPRONA, Rohero II
BP 1450 Bujumbura-Burundi
Tél: +257 22 53 34 00
afwcobiallomsburundi@who.int



**Organisation
mondiale de la Santé**

Burundi